

**ÉLÈVES DE ST JO
ACTUELLEMENT EN
TERMINALE
INFO A LIRE ABSOLUMENT !**



VOUS POUVEZ Y AVOIR DROIT EN POST-BAC SI L'AN PROCHAIN VOUS ETES DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- Inscrit en formations post-bac : **BTS, BTSA, Prépa CPGE, FCIL3, DMA, DSAA, DCG, DSCG, MAN...**).
- **Agé.e de 16 à 25 ans et inscrit.e dans l'un des établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes suivants :**
 - établissements de formations sanitaires et sociales agréés par la Région, en formation initiale de niveau 3, 4, 5 ou 6 (hors statut salarié),
 - missions locales,
 - IEM, en formation de niveau CAP ou BAC,
 - CNED (Centre national d'enseignement à distance), en formation initiale de niveau CAP/CAPA, BAC général, technologique ou professionnel (y compris agricole). Etre domicilié(e) en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Redoublant en classe de terminale.

Dans ce cas, vous devez CONSERVER précieusement votre carte PASS'Région pour la faire recharger dans votre prochain établissement !